

Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande

Comité Syndical

Séance du 21 octobre à 9h30

DÉLIBÉRATION N°2020-10-7

Adoption du règlement intérieur du personnel

Date de convocation : 6 octobre 2020

Délégués présents :

- Bertrand BELLANGER, Conseil départemental de la Seine Maritime, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Yann LE FUR, CA Seine Eure, suppléant
- Hubert LECARPENTIER, CA Caux Seine Agglo, titulaire
- Bertrand PECOT, CC Roumois Seine, titulaire
- Philippe MARIE, CC Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Carine BOQUET, CC Pont Audemer Val de Risle, suppléant
- Jean-François BERNARD, CC du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Pascal BEHAREL, CC Lyons Andelle, titulaire

Délégués titulaires excusés :

Pascal LEHONGRE, titulaire, Département de l'Eure
Florent SAINT MARTIN, titulaire, CU Le Havre Seine Métropole
Bernard LEROY, titulaire, CA Seine Eure
Frédéric DUCHÉ, titulaire, CA Seine Normandie Agglomération

Pouvoirs :

Département de l'Eure, Gérard CHERON pouvoir à M. Bertrand BELLANGER
CU Le Havre Seine Métropole, Florent SAINT-MARTIN, pouvoir à M. BELLANGER

Secrétaire de séance :

M. Hubert LECARPENTIER

Membres en exercice : 11 - Nombre de voix : 100

Quorum : 6

Membres titulaires présents ou représentés par un suppléant : 8

Pouvoir : 02

Votants : 10

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

30 NOV. 2020

Exposé des motifs

Considérant les recrutements en cours au sein du syndicat, il convient de spécifier le règlement applicable au personnel.

Considérant que le syndicat est situé dans les locaux du Département de la Seine-Maritime et que agents du syndicat partagent des espaces communs avec les agents départementaux, il est proposé que le règlement intérieur du personnel du syndicat s'appuie sur celui en vigueur au sein des services départementaux.

Délibération

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2019 autorisant la création du syndicat mixte de gestion de la Seine normande et approuvant ses statuts,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion de la Seine normande,

Après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet de règlement du personnel ci-annexé.

Le président du syndicat mixte
de gestion de la Seine normande



Bertrand BELLANGER